

HIBOUT'CHOU



VACANCES FEVRIER 2012

Accueil de Loisirs
De Sorigny

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Age : -6 ans

+6 ans

INSCRIPTION

SEMAINE 09 (du 27 février au 02 mars) 5 jours

SEMAINE 10 (du 05 mars au 09 mars) 5 jours

FACTURATION

Le règlement sera à effectuer en fin de période à réception de la facture et dans un délais de 10 jours.

Toute inscription vaut engagement de paiement, qu'il y ait présence ou non.

Les déductions pour les journées d'absence(s) ne pourront se faire que sur présentation d'un certificat médical (à fournir dans les 2 jours).

L'enfant doit être inscrit avant le 15 février 2011

lorsque les délais seront passés, les inscriptions ne seront prises en compte que dans la limite des places disponibles et du respect de la législation liée au personnel d'encadrement.

A SORIGNY, le _____

Signature